

## Mise en place d'un centre de connaissance et de culture Exemple du collège Mallarmé à Sens (89)

Elisabeth LEHUP (CPE) et Christelle VAIRET (Professeur documentaliste)

Le 28 mai 2014, à l'occasion de la journée académique commune, CPE / documentalistes, à Dijon, nous avons présenté notre projet de centre de connaissances et de culture.

### 1. Le contexte

Le collège Stéphane Mallarmé de Sens, est un établissement d'environ 540 élèves, dont 60% sont issus d'une catégorie socio-professionnelle défavorisée, 30 % de ces derniers appartiennent même à une CSP très défavorisée.

Par ailleurs, l'une des caractéristiques du collège, est la très forte mobilité des élèves en cours d'année, aussi bien au niveau des départs, qu'au niveau des arrivées.

Enfin, les résultats du collège au Brevet des collèges sont inférieurs aux résultats académiques.

Dans ce contexte, notre question de départ a été : « **Quelle plus-value peuvent apporter les heures d'études à nos élèves ?** »

### 2. Historique du projet

Un élément facilitateur de la mise en place du centre de connaissances et de culture est qu'il existe une habitude de collaboration entre la CPE et la documentaliste, notamment sur des actions citoyennes. De plus, l'équipe de la vie scolaire, aussi bien assistante pédagogique qu'assistants d'éducation, est fortement impliquée dans l'aide aux élèves.

La libération d'un important espace de près de 100 m<sup>2</sup>, qui demandait à être réaménagé, coïncidait avec le moment où nous avons commencé à réfléchir à ce projet.

Lors de la sortie du Vademecum sur les Centres de connaissances et de culture, la principale adjointe de l'époque s'en est saisi et afin de rédiger un pré-projet auquel nous avons collaboré.

L'année suivante, l'emploi du temps des assistants d'éducation, qui avaient reçu une formation spécifique par la documentaliste, prévoyait un temps de présence au CDI. Cette formation d'une journée, leur a permis de connaître les bases du travail au CDI, et ainsi quelques heures par semaine ils assuraient le rôle « d'aide documentaliste ».

Progressivement, d'autres membres de la communauté éducative ont été intégrés au projet, à travers la mise en place de réunions de travail, qui ont d'abord concerné les assistants d'éducation, l'assistante pédagogique et les enseignants. Les dernières personnes qui ont rejoint ces réunions de travail ont été les élèves et les parents d'élèves. Ces réunions de travail concernaient, une réflexion sur les espaces, l'élaboration des plans et la rédaction du projet final. Notre projet a alors été présenté au Conseil Général de l'Yonne et à la DASEN. Après l'accord des autorités de tutelles les travaux ont été lancés.

**Entre les premières réflexions et la livraison des travaux, la durée de réalisation du centre de connaissances et de culture d'est étalée sur 3 ans.**

### 3. Le projet

L'un des premiers objectifs de notre CCC est de permettre la création d'espaces fonctionnels et accueillants pour tous : que ce soit les élèves ou les enseignants, afin que chacun y trouve son intérêt. Ces espaces sont variés et dédiés au travail personnel, individuel ou collectif.

Le projet vise également à créer des liens entre les acteurs de la communauté éducative et

passé notamment par une évolution du rôle des assistants d'éducation et assistant pédagogique. Les AED et AP sont sous la responsabilité commune de la CPE et de la documentaliste. La documentaliste assurant leur formation dans le domaine de la documentation, afin qu'ils soient en mesure d'assurer correctement l'ouverture du CDI en l'absence de la documentaliste et d'effectuer des tâches d'aide documentaliste, et étant pour eux une personne ressource du point de vue pédagogique.

#### 4. Le 3C : un an de fonctionnement

Après une année de fonctionnement, nous avons pu constater qu'il est toujours difficile de faire venir les enseignants dans le centre de connaissances et de culture, certains restent même très réfractaires au projet. Cependant, certains se mettent à fréquenter le lieu : notamment par l'installation de l'aide aux devoirs dans une des salles du 3C et par des démarches d'accueil des élèves décrocheurs.

Les élèves, quant à eux sont très favorables à ce nouveau fonctionnement et comprennent tout à fait la différenciation des espaces. L'installation d'ordinateurs en « accès libre » dans un autre espace que le CDI, n'a en aucune façon influencé la fréquentation de ce-dernier, au contraire.

Un élément essentiel dans le bon fonctionnement du 3C, reste le recrutement des assistants d'éducation et des assistants pédagogiques, afin qu'ils arrivent à sortir du rôle administratif et de surveillance qu'ils exercent dans une vie scolaire et une étude classique.